

**Marcel Golay-Caillet**

# **Infirmierie du Chenit**

## **Hôpital de la vallée de Joux**

**1866 – 1934**

**Etat de préparation et de réalisation**



**1983**

1866

ERE DE PREPARATION ET DE REALISATION

1934.

Depuis de nombreuses années, plus de cent ans maintenant, les habitants de la Vallée de la région se préoccupaient de l'édification d'un établissement hospitalier. En ce temps là on pensait simplement à une infirmerie.

Avant la construction de la ligne de chemin de fer Vallorbe le Pont et le Pont le Brassus, à la fin du siècle dernier, les habitants de la Vallée se sentaient quelque peu isolés du reste du monde. Transporter un malade grave à Saint-Loup ou à Lausanne posait un problème quasi insoluble.

L'idée étant lancée on est étonné, maintenant, de voir avec quel élan la population contribuait à la réalisation du projet. A toute occasion, dès 1866 déjà, les dons affluaient. Que ce soit à l'occasion d'un partage, d'un héritage, d'une réconciliation, d'une fête de famille ou de société, de fiançailles ou de mariage, même de décès. Toutes les raisons étaient bonnes pour faire un don en faveur de " l'Infirmerie ".

En 1873 parvenait à la Municipalité du Chenit un don de frs 2000.- avec mention, " en faveur de la construction d'une infirmerie dans la contrée ". Tant et si bien que les autorités se sont vues dans l'obligation de créer un comité et de nommer un gérant du fond dit de " l'Infirmerie ".

Sur l'initiative de Monsieur le Préfet <sup>Marc</sup> S. Golay, une réunion était convoquée le 17 juillet 1873. Elle réunissait les représentants des trois Communes de la Vallée. Ceux-ci décidèrent de convoquer toutes les personnes intéressées à la chose, dans une assemblée où toutes les idées pourraient être émises, ceci afin de pouvoir tenir compte de tous les désirs de l'ensemble de la population. Le 19 août de la même année le premier Comité provisoire pouvait tenir séance à l'Hôtel de l'Union au Sentier sous la présidence de Monsieur Golay Préfet.

Très vite l'idée de construire une infirmerie soulève l'enthousiasme général et les dons affluent rapidement. En 1875 il y a en caisse frs 7925.20 . Ce qui, à l'époque, représente déjà une petite fortune.

L'étude est rondement menée par les deux commissions désignées; la mission de la première est de faire une étude des plus complète sur l'exploitation d'une infirmerie et des frais qui en découlent. La seconde, de trouver un terrain favorable pour l'implantation à proximité du Sentier et des voies de communications.

Nous extrayons du premier rapport annuel de 1874 dû à la plume de Monsieur le Pasteur Rapin du Sentier, alors président du Comité " On estime à l'époque, en thèse générale, que le nombre de lits nécessaire s'élève à un pour 1000 âmes. Le District de la Vallée comptant moins de 6000 habitants, on pourra se contenter de six lits, plus une chambre et cuisine pour l'infirmière qui doit résider dans l'établissement.



Il est toutefois recommandé de prévoir une chambre supplémentaire réservée aux cas inattendus, incurables, dont la maladie nécessiterait un traitement particulier.

Le Chirurgien de l'Hôpital cantonal estime qu'il y aurait grand avantage d'adjoindre à l'infirmerie un pavillon d'isolement pour les cas d'épidémie. On a encore en mémoire, à l'époque, les résultats de la guerre de 1870, et les épidémies qui s'ensuivirent. Il se révèle que celles-ci restent une source constante et primordiale de préoccupation dans la population.

Une question, qui paraît fort grave inquiète les promoteurs. Quelles seront les dépenses entraînées par la création d'une infirmerie? On ressent là le souci de ne pas avoir des grosses dettes à laisser supporter par les générations futures.

D'après les chiffres avancés par l'Etat, le coût moyen d'un lit d'infirmerie se monte à environ frs 600.- par année. En adoptant la solution de sept lits, la dépense serait de frs 4 200.- Si l'on tient compte du traitement de l'infirmière, d'un subside au médecin attaché à l'établissement, des dépenses imprévues, on arrive sans peine à frs 5 à 6000.- pour les dépenses ordinaires de l'année.

A titre de renseignement, voici quelques chiffres recueillis par la commission d'étude: la journée de malade revient ( médicaments, soins médicaux, pension, tout compris ):

A l'infirmerie de la Broye	à frs 2,72
A l'Hôpital de Genève	à frs 3,05
A l'Hôpital cant. Lausanne	à frs 2,18
A l'infirmerie d'Aigle	à frs 3,30
A l'infirmerie de Morges	à frs 2,70
A l'Hôpital de la Chaud de Fond	à frs 1,75

Il est évident que les débuts surtout sont difficiles et coûteux. Les frais d'installation à Rolle se sont montés à frs 36 916.- A payerne, pour cinq lits, à frs 4000.- L'Etat a accordé à l'infirmerie de la Broye un subside de frs 200.- ( sig ).

La commission d'été de construction n'est pas restée inactive. Elle songea d'abord à la location d'un bâtiment bien placé. Malheureusement, les réparations pour l'adaptation ont été estimées trop coûteuses. Elle s'est penchée alors sur l'étude d'une construction neuve et a aussitôt entamé des tractations en vue de l'achat d'un terrain. Les pourparlés sont engagés pour l'achat de celui-ci situé au lieu dit " le champ de la Goute " près du Solliat. La réponse du propriétaire, Monsieur Louis Aubert-Rochat est favorable. L'architecte, délégué et payé par l'Etat, est mandaté pour l'établissement des plans et un premier projet est mis sur pied.

Mais cette idée est bientôt abandonnée, sans qu'on en connaisse la raison exacte.

Nous retrouvons en date du 27 février 1876 la constitution de la société de l'Infirmerie du Chenit. Nomination d'un Conseil d'administration, d'un président en la personne du Pasteur Papin du Sentier, et l'adoption des premiers statuts. La même assemblée prend connaissance d'un don de frs 25 000.- de Madame Elisa Capt du Solliat. Ce don est assorti de la condition suivante: créer une maison au Sentier pour loger le médecin et la pharmacie. De plus le produit des locations devra être affecté perpétuellement à un fond pour l'entretien de la future infirmerie.



L'assemblée du 6 mars 1876 voit l'élection d'un Conseil exécutif et la nomination d'un président en la personne de Monsieur Jules Olivier Nicole. Une finance est demandée aux trois Communes de la Vallée. Elle se monte à frs 0,40 par habitant, plus tard elle sera portée à fr 0,50. Ceci pour les intéresser sérieusement au projet.

Hélas, en 1890, malgré l'enthousiasme général, on décidait la dissolution du comité de l'infirmerie et la liquidation des fonds entre les trois Communes de la Vallée. La répartition était la suivante:

Fond à répartir	Frs 10 296.25
Part du Chenit	Frs 6 471.75
Part de l'Abbaye	Frs 1 982.40
Part du Lieu	Frs <del>10 422.40</del> 1 542.40

Nous savons qu'une crise particulièrement violente affecta l'horlogerie à cette époque, ce qui provoqua le départ de la Vallée de nombreux horlogers.

On ne trouve pas de procès-verbaux entre les années 1898 et 1929. Période qui doit avoir été extrêmement fertile en événements concernant l'Hôpital.

Cependant, après ce premier échec, il ne faut pas longtemps aux enthousiastes pour se ressaisir. On retrouve dans les livres de comptes la liste des dons et legs reçus. Ce qui témoigne de l'existence du fond en faveur de la construction de l'infirmerie qui est géré par Monsieur John Raymond-Aubert du Solliat, municipal.

La venue de nouveaux dons et legs importants ranimèrent les espoirs, ce sont:

En 1885 celui de Madame Pauline Hervieux née Baud d'un montant de frs 25 000.-

Et surtout, en 1889, celui de Monsieur Georges-Henri Piguet, décédé à Paris, léguant tous ses biens et propriétés, dont la ferme qui portait ainsi " La ferme de l'Infirmerie ", deux pâturages et deux parcelles de forêts. Le donateur demandait, comme condition, que tout soit destiné à une oeuvre philanthropique et qu'aucun des immeubles et propriétés ne puissent être vendus.

En 1920 legs de Monsieur Auguste Meylan-Golay au Sentier dans le même but.

Signalons encore, entre temps, le legs de feu Ami-Napoléon Rochat fait à la Commune en faveur de la construction d'une infirmerie, toujours. Seulement les conditions assorties à ce legs étaient à peine réalisables. Il fallait placer le fond jusqu'à ce que le produit des intérêts, ajoutés à la somme, atteignent frs 2 000 000.- soit: 1 000 000.- pour construire l'infirmerie et 1 000 000.- pour l'entretien et les soins gratuits des malades. Belle oeuvre sociale.

Tout ceci, ajouté aux nombreux autres, firent qu'en 1930 les biens de l'infirmerie du Chenit s'élevaient à environ frs 400 000. en fond de construction plus les propriétés.

Les dévoués responsables, de ce moment, pouvaient envisager dans un proche avenir la réalisation tant souhaitée de leur projet.

Entre parenthèse.

Il faut reconnaître que, malgré les possibilités limitées d'acquérir une forte instruction, l'époque du siècle qui nous a précédé a fourni des somités intellectuelles qui venaient au jour tout naturellement.



Ce fut aussi une génération de bâtisseurs. Si une évolution extraordinaire s'est produite au cours de la première moitié du 20 ième siècle, dans la technique, sur tous les plans en relation avec les deux guerres mondiales, 1914-18 et 1939-45, les gens du siècle précédent, avec les moyens dont ils disposaient, mais surtout avec leur ardeur au travail, leur courage, leur ténacité et surtout leur désintéressement, ont fait des grandes choses. N'est-ce pas dans ce temps que se sont construites les églises, les écoles, le collège scientifique, l'école d'horlogerie, les grandes fabriques, les liaisons routières et ferroviaires. Sans compter toutes les entreprises privées. Toutes nos sociétés sportives et artistiques ont été fondées au cours du siècle dernier. Honneur donc à ces courageux qui ont si généreusement payé de leur personne pour doter la région d'un équipement extraordinaire.

Dès lors rien d'étonnant que se soit mûri, dans la population et au sein des autorités, un projet de construction d'une infirmerie. Et justement nous y arrivons à cette construction. Au vu de l'état du fond d'abord et ensuite le besoin d'un établissement médical se faisant de plus en plus sentir, en 1929 la Municipalité du Chenit décide de désigner une commission d'étude de construction: non pas d'une infirmerie mais d'un véritable Hôpital. Car la conception du traitement des maladies a considérablement évolué depuis 1874.

Cette commission dont tous les membres sont pris dans les rangs de la Municipalité sont:

Monsieur Léon Aubert président	le Sentier
Monsieur Hector Reymond secrétaire	le Solliat
Monsieur Ernest Capt membre	l'Orient.

Cette commission se constitue et entre en fonction le 12 juillet 1939. Monsieur Ernest Capt décédé est remplacé, le 29 janvier 1930, par Monsieur Henri Audemars municipal au Brassus. Son mandat est de poursuivre l'étude et les démarches à entreprendre en vue de la réalisation de l'oeuvre qui doit devenir l'Hôpital de la Vallée.

Dès lors tout est mis en oeuvre pour réunir la documentation nécessaire, demande de renseignements auprès de nombreux établissements similaires et des services de l'Etat, nombreuses visites d'infirmeries et d'hôpitaux déjà en service. Lors d'une séance d'information, un membre du comité de l'infirmerie du Pays-d'Enhaut. s'adressant aux responsables, s'exprimait en ces termes:

" Votre sociabilité, votre finesse de caractère, votre goût particulier pour tout ce qui tend au développement général, vos sentiments de solidarité vous ont fait comprendre depuis longtemps que l'idéal d'un peuple se cachait dans ses institutions. Chaque génération qui passe se doit de tendre à améliorer la situation des hommes sur cette terre. C'est pour ne pas manquer à votre devoir que vous avez inscrit à votre programme la construction d'une infirmerie dans votre haute et belle Vallée. Votre devise sera: désintéressement, travail, conscience et fermeté. Suit cinq pages de conseils et de recommandations, puis l'orateur poursuit:

" Il nous est aisé de tirer des conclusions et de les rapporter à la situation qui se présente ici et aux décisions que vous avez à prendre.



Vous apprécierez d'avoir sur place ce que l'on doit aller chercher ailleurs avec des difficultés augmentées. Si le sentiment humanitaire doit primer sur cette question, si le but unique et principal de cette oeuvre est de rechercher le bien des malades et le soulagement de leurs souffrances, on ne peut se défendre d'estimer qu'une contrée a raison d'attirer, pour elle, tout ce qui peut être un avantage.

Voici donc, Messieurs, la belle tâche qui vous attend, Nul doute que vous allez la confier à des hommes actifs qui la mèneront à bien, à chef.

Ces hommes vous les appuyerez au lieu de les critiquer; vous les encouragerez, car les difficultés inhérentes à toute tâche humaine vous engagent parfois à lancer le manche après la cognée; Vous vous intéresserez à la bonne marche de l'infirmerie; par vos paroles vous vous efforcerez de la rendre populaire. C'est par ces moyens que vous édifierez les plus beaux fleurons de vos institutions!

A ce stade de l'étude, on peut penser que le projet murissait gentiment. Un concours fut ouvert entre cinq architectes et la grande Commission dite de consultation, au vu et après étude des projets présentés, fixa son choix sur celui de Monsieur Pené Bonnard de Lausanne,

Innombrables furent les séances, les démarches, les consultations nécessaires pour mettre au point ce projet et obtenir les autorisations nécessaires du Département Vaudois de l'Intérieur et du Service Fédéral de l'Hygiène.

En avril 1930 entre en fonction ce qu'on a appelé la Grande Commission Consultative prévue pour l'examen des plans et l'étude de la construction. Elle est composée de 19 membres.

Il fallut nommer aussi une commission de surveillance des travaux, choisie hors des autorités elle se compose de 6 membres. Plus une commission des finances ( 5 membres ). Puis ce fut le Comité des dames ( 5 membres ).

La décision de principe d'édifier le bâtiment prévu fut prise par le Conseil Communal du Chenit dans ses séances des 27 juillet et 30 août 1931, et la décision définitive dans les séances du même Conseil les 30 janvier et 6 mars 1933.

Le gros oeuvre était adjudgé à l'entreprise en consortium Piasio, Fantoli et Bianchi.

Si la population en général désirait ardemment avoir son Hôpital, il y a eu aussi une certaine opposition à ce projet. Comme quoi, de tous temps, il y a eu des opposants à toute création nouvelle. Il a fallu aussi que tous les héritiers de feu Georges-Henri Piguet donnent leur accord quand à l'utilisation, sous cette forme, du legs de 1889.

*Séance Comm. 1933,*  
étant terminée le 6 septembre 1933, les travaux furent confiés à l'entreprise Piasio, Fantoli et Bianchi, et une équipe de chômeurs  
*et travaux de l'entreprise "Confédération des Travaux"*  
Le 24 août de la même année c'était la fête grandiose du lever.



Les travaux d'aménagements intérieurs prirent plus de temps, mais c'est dans la joie et le reconnaissance générale des autorités et de la population toute entière que "l'Hôpital de la Vallée " fut inauguré le 17 novembre 1934.

Coût de la construction:

L'ensemble des devis prévus se monte à	frs 512 000.-
Le coût total s'élève à	frs 587 888.30
Dépassement du devis	frs 75 888.30

Ce dépassement a été couvert par des dons reçus, la vente de 1935 et un emprunt de frs 60 000.-  
Le grand souci des responsables qui était de ne pas laisser de dette après la construction subsistait.

Le financement de la construction se présente comme ceci:

La dépense totale s'élève à	frs 587 888,30
Couverture par le fond de l'infirmierie	frs 457 888,30
Subsides de l'Etat et de la Confédération	70 000.-
Emprunt bancaire	frs 60 000.-

C'était donc dans d'excellentes conditions financières que l'Hôpital, tant désiré, ouvrait ses portes le 5 décembre 1934, et, heureux présage, saluait sa première patiente, l'arrivée dans ce monde d'un beau Bébé.

INAUGURATION.

La Vallée de Joux peut être fière. La voici en possession d'un magnifique Hôpital. L'inauguration a eu lieu le 17 novembre 1934 et quelques jours après il pouvait s'ouvrir aux malades et commencer sa bienfaisante activité.

Un Hôpital merveilleux, archi moderne et pourtant simple, sobre de lignes, sans luxe, disait un orateur.

Une belle brochette d'invités, les autorités et la population pouvaient visiter les locaux et les installations.

Monsieur Paul Givel président de Conseil présidait la cérémonie et ouvrait la partie oratoire en des termes qui reflétaient la joie et le contentement de tous. L'assistance entendit encore Monsieur le Syndic André Meylan et Monsieur le pasteur Bovon au nom de l'Eglise. Pour terminer ce fut le tour de Monsieur le Conseiller d'Etat Norbert Bosset qui apporta le salut du gouvernement Cantonal aux citoyens de la Vallée, à cette population qui, dit-il, profondément atteinte par la crise économique, ne se laisse pas abattre, au contraire elle fait preuve d'un cran admirable qui lui aide à remonter la pente.

Cette population laborieuse et pleine d'ingéniosité n'a pas craint de réaliser une oeuvre de charité et d'entraide: le magnifique Hôpital de la Vallée.

Si le bâtiment est prêt et les installations en place, il lui faut bien sûr du personnel soignant, hôtelier, administratif, etc Le service médical est assuré par le Dr Louis Décombaz médecin et le Dr James Rochat médecin-chirurgien.  
Soeur Antoinette Jäggi sera la directrice pendant 28 ans.  
Mademoiselle Elisabeth Golay sera Sage-femme attitrée.



Avec ses 55 lits, notre Hôpital paraissait amplement suffisant pour la population de la Vallée; c'était du moins la certitude de ses promoteurs. Alors que le sentiment d'une partie de la population était qu'on avait vu beaucoup trop grand. L'avenir donna raison aux premiers puisque en 1937 déjà il faut créer des chambres supplémentaires et en 1944 le Dr Rochat signale l'insuffisance de locaux destinés à la maternité.

Par la suite, nouvel agrandissement en 1955, deuxième étage surélevé. Ces travaux importants permettent de recevoir 77 malades au lieu de 55.

En 1957 il faut aménager une nouvelle pharmacie, un bureau pour la Soeur Directrice et une cabine de téléphone destinée aux malades et aux visiteurs.

Dans les années 1960-61, c'est la démolition de la partie rurale de la Ferme et la reconstruction de logements devenus indispensables pour le personnel.

A la suite du changement de Chirurgien en 1962 les transformations du service de radiologie et d'administration, déjà étudiés, ont été reportés pour ne pas risquer de compromettre la réalisation d'une modernisation du bloc opératoire.

Une question qui a donné passablement de soucis et de tracas au Conseil d'administration et au Comité directeur c'était les ventes de terrain à des particuliers pour des constructions, mais aussi celle qui concernait la construction de la Halle de gymnastique jouxtant le Centre éducatif de Chez le Maître.

Pour ce qui concernait l'Hôpital c'était la cession du terrain. Certains membres du Conseil y étaient farouchement opposés. L'implantation même était également controversée. Il fallait tenir compte du bruit que cela pouvait provoquer à proximité de l'Hôpital. Finalement la Municipalité demandait deux parcelles à acheter soit: une parcelle pour la construction d'une classe primaire supérieure et une pour la halle de gymnastique soit 4270 mètres carrés. Il fut alors décidé, par le Conseil d'administration, de vendre 1760 m<sup>2</sup> et de céder gratuitement 2510 m<sup>2</sup>. Le procès-verbal d'alors n'indique pas le prix de vente.

Inauguré le 17 novembre 1934, l'Hôpital de la Vallée de Joux a été ouvert officiellement le 5 décembre. Nous disons bien " officiellement ", car la veille déjà une naissance consacrait le début de son activité. C'est avec joie que l'heureux présage fut accepté.

Si la première entrée à l'Hôpital en 1934 était la naissance d'un beau Bébé, en 1951 la 10 000<sup>ème</sup> entrée était, coïncidence curieuse, également l'arrivée dans ce monde d'un autre Bébé. Naturellement une petite fête était organisée en son honneur. Pour associer tout l'établissement à cet heureux événement, un dessert spécial était servi à tous, Malades et Personnel.



10 000 malades, qui l'aurait cru lors de la construction que ce chiffre serait atteint en moins de 17 ans? Quelques investigations dans les archives indiquent que sur ce nombre, il y a plus de 1000 accouchements, 1000 opérations de l'appendicite seulement, 300 réductions de fractures. Au total 30 000 journées de malades. Ces quelques chiffres font ressortir tous les services que notre établissement a rendus et qu'il rendra encore à notre population.

Lors du premier exercice, soit en 1935, 442 malades ont été soignés à l'Hôpital. Le prix moyen facturé était de frs 3,97. Au cours des premières années de son existence, la sympathie de toute notre population s'est manifestée d'une façon touchante. Qu'on nous permette de citer à ce propos une innovation tentée avec succès. Nous voulons parler du char de l'Hôpital qui a stationné chaque jour de marché sur la place du Sentier. Il rentra chaque fois surchargé de légumes et de fruits et denrées diverses: dons bénévoles des ménagères faisant leur marché. Cette expérience dura plusieurs années. Une vente organisée en 1938 rapporta la coquette somme de près de frs 17 000.-. De nombreux dons proviennent de concerts donnés par les sociétés locales en faveur de l'Hôpital.

Au moment de la mise en service de l'Hôpital le prix du mazout est de frs	8 à 10 les 100 kgs
Le salaire du concierge par mois	frs 75.- logé et nourri.
Le salaire de la cuisinière	" " 80.- " "
" aide	" " 25.- " "
" Lessiveuse	frs 5.- par jour nourrie.

Le personnel médical comprend 4 Soeurs de Saint-Loup et 2 infirmières.

Au cours de l'année 1937 Monsieur Dépraz <sup>part</sup> A concierge quitte cette fonction pour reprendre son métier d'horloger. Il est remplacé par Monsieur Edouard Monachon qui, après une courte initiation à ses nouvelles fonctions, s'est donné à sa tâche avec zèle et à entière satisfaction.

Année de guerre, 1939. Les ordonnances fédérales concernant la protection civile ont obligé les dirigeants à prendre des mesures destinées à garantir le bien-être des malades. Comme tout le monde l'Hôpital est soumis au régime des cartes alimentaires. Durant toute la guerre les difficultés se font jour de tous côtés. Les rentrées d'argent diminuent, les souscripteurs sont moins nombreux et moins généreux. Le renchérissement de la vie oblige une augmentation des prix de pension de 10%. Fait typique les transformations les plus importantes ont été le remplacement du mazout par le charbon, le bois ou la tourbe. Pensons simplement à Monsieur Monachon quand il a fallu chauffer tout ce bâtiment au bois ou à la tourbe. Il devait enfourner du matin au soir et parfois pendant la nuit pour garantir un minimum de chauffage normal et ceci, souvent, avec du combustible encore humide. Il a fallu installer un service d'eau chaude par cumulus pour la salle d'opération, acheter 2 gros radiateurs électriques et 5 calorifères. Tout ceci se traduit par une économie de combustible de frs 3 600.- mais aussi par un surcroît de travail considérable.

Monsieur le Dr Décombaz quitte la contrée le 28 février 1939 après 40 ans d'activité à la Vallée. Monsieur le Dr J Rochat se fixe alors au Sentier le 6 mars de la même année, ce qui facilite sa collaboration à l'Hôpital. Malgré ses obligations militaires, il n'en a pas moins continué



En 1942 un nouveau président de Conseil est nommé en la personne de Monsieur André Meylan. Monsieur Givel reste du Comité directeur. Mademoiselle Elisabeth Golay a renoncé à sa fonction de sage-femme pour des raisons de santé, ceci dès le premier février 1943. Elle est remplacée par Madame Violette Buret.

1945, ARMISTICE. Le conflit mondial a pris fin. Cet heureux événement est salué avec joie partout dans le monde. C'est la fin d'un cruel cauchemar. Si les difficultés inhérentes à la guerre ne sont pas terminées pour autant, les denrées alimentaires sont moins rares mais restent chères. Le mazout pourra de nouveau être utilisé.

Le nombre des malades entrés en 1945 a été de 755 et les journées de 21522. Ces deux chiffres constituent des records depuis la fondation. Le prix moyen facturé est de frs 4,76.

Concernant le côté financier, la période de chômage des années 1930 -37 et celles de guerre 1939-45 a été une période très difficile. Les rentrées d'argent ne se faisaient pas, c'était des rappels sans fin. Même mis aux poursuites on refusait de payer. De nombreux débiteurs produisaient des actes de défaut de bien, surtout du côté Français.

Il faut dire qu'en ce temps là il n'y avait pas d'assurances sociales et les pauvres, à un certain âge, tombaient à la charge de la communauté. Ce qui explique l'acharnement de ces gens à chercher par tous les moyens à économiser pour leurs vieux jours. C'était pour eux le souci de toute leur vie.

BIEN ÉVOUÉE. Tout ceci nous permet de constater que les assurances ont apporté un réel soulagement au sein de la population et aussi un avantage pour les services soignants.

L'année 1947 a vu une réelle stabilisation d'après guerre. Si les prix des denrées alimentaires ont continué d'augmenter, il en a été de même pour le prix moyen facturé qui a passé à frs 5.48.

Un jeune médecin est venu s'installer au Pont au cours de l'année 1948, Monsieur le Dr Blaise Convert, enfant de la Vallée, il est très vite adopté et apportera une collaboration active à l'Hôpital.

L'année 1950 a vu des changements dans la composition du Conseil et du Comité directeur. D'abord le décès de Monsieur Paul Givel qui a fait partie du Comité directeur depuis la construction. Il avait remplacé Monsieur Léon Aubert à la présidence en 1934 et occupé cette fonction jusqu'à 1941. Depuis cette date il est resté fidèlement membre du Comité directeur. C'est aussi la démission, de Monsieur André Meylan membre du Comité directeur depuis la construction et président depuis 1942, et de Monsieur Charles Reymond membre du conseil depuis la construction. C'est alors la venue à la présidence de Monsieur Gabriel Dépraz, qui est membre du Conseil depuis 1947.



Nous relevons ceci du rapport de 1952 rédigé par Monsieur Gabriel Dépraz: " Les problèmes d'ordre administratifs qui se posent pour la bonne marche de notre Hôpital sont nombreux et variés. Pour essayer de les résoudre au plus près de leur conscience, le Comité directeur y a consacré 29 séances, le Conseil d'administration 8. Ce mandat, qui demande du temps et du travail, est accepté avec joie et plaisir grâce au bel esprit et à l'amitié qui unit les membres du Comité et du Conseil. On s'attache aussi toujours plus à cette belle institution. Cette tâche, qui nous met aussi en contact régulier avec tout le personnel sanitaire, nous permet de mesurer la somme de dévouement et de patience dont font preuve pour ceux et celles qui se penchent avec bonté et amour sur les souffrances humaines."

Une statistique cantonale de l'hospitalisation nous apprend qu'en 1953 l'Hôpital de la Vallée est le moins cher du Canton, soit frs 8 par journée de malade. oi

Depuis de nombreuses années on parle avec insistance de l'agrandissement de l'Hôpital. C'est en 1954 que le gros de l'oeuvre est réalisé. Ce travail ne pouvait pas se faire sans de gros ennuis et dérangements dans un bâtiment où l'activité est la même 365 jours par année et la nuit comme le jour. Le 12 novembre 1954 la fête du lever marqua cette importante étape.

Le 12 novembre de la même année on fêtait le 20<sup>me</sup> anniversaire de collaboration à l'Hôpital de Soeur Antoinette Directrice et du Dr Rochat, puisque leur entrée en fonction coïncide avec le début d'activité de l'établissement.

»

En 1956 l'agrandissement étant terminé, la cérémonie d'inauguration avait lieu le 5 mai. Agrandi et rééquipé; au bénéfice d'une nouvelle organisation, notre Hôpital peut s'engager avec confiance dans une nouvelle étape.

L'année 1959 voit la démission du Conseil de Monsieur Léon Aubert. Relevons que Monsieur Aubert a été toute sa vie au service de l'Hôpital. En 1928 il succéda à Monsieur John Reymond au poste de gérant du fond de construction, en 1933 il présida le Comité qui s'occupa de la construction et jusqu'à 1958 il demeura un membre fidèle et dévoué du Conseil d'administration. C'est dire quel dévouement il a apporté à une oeuvre qui lui tenait particulièrement à coeur. Il a bien mérité la reconnaissance de tous.

Une solution est trouvée en 1960 au problème de la ferme. Par suite de la vente de terrains, la surface du domaine ayant diminué et le besoin de nouveaux locaux pour le personnel se faisant pressant la partie rurale a été démolie puis reconstruite en logements; soit chambres pour les infirmières. Il faut relever qu'à cette époque tout était mis en oeuvre pour faciliter le recrutement de personnel qui était très difficile.

C'est en 1962 qu'intervient un important changement dans la direction de l'Hôpital. Le Dr Rochat, médecin-chef et chirurgien depuis le début, encore en pleine forme, aurait pu continuer sa tâche mais voyant la possibilité pour le Dr Lecoultré, enfant du pays comme lui, de s'installer au Sentier il a, de son plein gré, et d'entente avec le Conseil, remis sa place de médecin-chef et de chirurgien au Dr Louis Charles Lecoultré. Soeur Antoinette, également Soeur Directrice depuis le début, travaillant en parfaite harmonie avec le Dr Poche ne désirait pas recommencer avec un nouveau chef. D'autre part sa

santé devenue précaire, elle a préféré passer la main.



C'était le début de l'activité de Soeur Amélie Bocion en qualité de Soeur Directrice. Ainsi donc, avec le mois d'octobre, une nouvelle direction était en place et notre Hôpital, avec ces forces nouvelles, pouvait démarrer en toute confiance.

La venue d'un jeune chirurgien impliquera bientôt la rénovation du bloc opératoire et c'est à nouveau de début d'une étude d'agrandissement de notre établissement. Cette étude est confiée à Monsieur Perroud architecte à Vevey, spécialiste en constructions d'hôpitaux. Toute l'année et les suivantes les travaux du Comité et du Conseil sont axés sur l'étude et la réalisation de ces nouvelles transformations.

Une révision des statuts qui dataient de 1934 était souhaitée. Cela a pu se faire au cours de l'exercice 1963. Une importante innovation a été apportée dans la répartition des membres du Conseil dont le nombre passe de 13 à 15. A l'heure de l'intégration de l'Europe il a paru logique de discuter dorénavant des problèmes de l'Hôpital à l'échelle du District. A partir du premier janvier 1964 les nominations au Conseil se feront de la manière suivante:

Par la Municipalité du Chenit:	8 membres
Par la Municipalité de l'Abbaye	2 membres
Par la Municipalité du Lieu	2 membres
Par les Souscripteurs	3 membres

Le prix de la journée de malade en 1963 a passé à frs 22.75

Une nouvelle responsable du secrétariat a été désignée en la personne de Mademoiselle De Buck. Tandis que Monsieur Balsiger devenait le nouveau Chef de cuisine.

Une convention a été signée en 1965 avec les responsables de la Sécurité Sociale Française. Cet accord permet à nos voisins de Bois d'Amont d'être admis sans formalité particulières dans notre établissement et de bénéficier de leurs prestations sociales au même titre que si ils étaient hospitalisés en France.

Nous relevons, <sup>par les</sup> que ~~sur~~ le rapport sur le plan hospitalier cantonal, que l'Hôpital de la Vallée a le taux d'occupation le plus élevé en l'année 1965.

Nous sommes également étonnés de constater que dans les patients soignés à l'Hôpital, nombreux sont ceux qui viennent du dehors de la Vallée.

Les grands travaux d'agrandissement ont pu se terminer, et le 24 avril 1965 avait lieu l'inauguration officielle des nouveaux locaux. A cette occasion, délégués des autorités, invités et toute la population ont eu l'occasion d'apprécier l'importance et la valeur des nouveaux équipements.

Une ombre au tableau cependant; si le devis prévu s'élevait à frs 530 000.-, le coût réel était de frs 889 048.35. Soit un dépassement de frs 359 048.35. En compensation nous devons toutefois reconnaître que l'Hôpital est magnifiquement équipé.

Après les graves perturbations provoquées par les travaux d'agrandissement, de transformation et d'installations de tous genres la vie de l'Hôpital est redevenue normale en 1966.



En 1967 le service médical s'est enrichi par l'arrivée au Brassus du Dr Jacques-Henri Piguet. Ce qui fait que dès ce moment nous avons, à la Vallée et pour le service à l'Hôpital, quatre médecins, tous enfants de la Vallée. On est bien loin du temps où on pouvait lire dans la grande presse Vaudoise, en 1860, " La Commune du Chenit cherche un médecin disposé à venir s'installer dans une commune de plus de 3 000 âmes, avec possibilités certaines. La Commune est disposée à faciliter son installation, de plus elle offre une prime fixe annuelle de frs 600.-"

À la suite d'un grave accident survenu au Dr Lecoultré, le Dr Piguet devient chef du service médical. 1968. Monsieur Ch Flaction est engagé à titre d'aide concierge en octobre 196

En 1970 déjà le Conseil est préoccupé par la nécessité d'apporter une solution au problème posé par les personnes âgées et handicapées à la Vallée. Depuis trop longtemps les personnes, incapables de se suffire à eux-mêmes, ont dû être déportées dans des maisons spécialisées, en dehors de la région qui a été le lieu de leur naissance et de toute leur existence. C'est pourquoi le Conseil a été élargi, des commissions nommées pour l'étude, un concours d'avant-projet organisé. Cette étude durera plusieurs années. On retrouve l'élan de la population qui s'était manifesté pour l'Hôpital et qui est reporté sur le projet du Hôme.

C'est en 1970 que Monsieur <sup>Gilliéron</sup> est appelé au poste d'administrateur. Cette année-là on fêtait les 70 ans du Dr Rochat et les 30 ans de fidélité à l'établissement de Soeur Mathilde.

1973, création du Collège des Médecins sous la présidence de Monsieur le Dr B. Convert avec le titre de Doyen. Nombreuses sont les discussions entre le Comité et le Collège, discussions ayant trait à une certaine réorganisation intérieure de l'Hôpital.

En cette année 1973, deux particuliers, Messieurs Dégalier et Rabasa ont, par vision probablement, acqui la certitude qu'il existait d'importantes richesses dans les sous-sols de la côte de l'Hôpital et demandent d'être mis au bénéfice d'une concession pour son exploitation. Ils refusent pourtant de dévoiler ce qui est recherché. Du côté comité on reste très sceptique. On apprendra plus tard que les mêmes personnages ont escroqué passablement de monde ailleurs. Rendons grâce ici à la méfiance proverbiale du bon Combier.

1934-1974

Hommage rendu au Dr J. Rochat lors de l'anniversaire de ses 40 ans de collaboration à l'Hôpital.

Monsieur Gabriel Dépraz président s'exprime en ces termes:

En 1934 les travaux de construction et d'équipement de l'Hôpital viennent d'être terminés. Si sur le plan matériel tout est prêt, encore faut-il lui donner une âme et sa raison d'être dans notre Vallée retirée.

Cette lourde tâche, les responsables de l'époque l'ont confiée au Docteur James Rochat.

Au bénéfice de solides études rondement menées, complétées par des expériences acquises au contact "des grands patrons" des services de chirurgie universitaire et d'ailleurs, il a su dès le début créer ce climat de confiance sans lequel un hôpital ne peut pas vivre.



Son attachement à l'Hôpital n'a cependant pas empêché le Dr Rochat d'exercer son mandat de médecin de campagne. Il ne nous en voudra pas de relever avec quel dévouement il a su faire face aux situations difficiles: périodes de mobilisation, affrontement des tempêtes de neige, déplacements jour et nuit aux confins de nos Communes et de Bois d'Amand, interventions chirurgicales urgentes sans possibilité de secours de l'extérieur, etc.

Nous savons que le vœux le plus cher du Dr Rochat est de pouvoir être disponible auprès de ses malades jusqu'à l'ultime étape.

Ces vœux sont aussi ceux du Conseil d'Administration et il y joint ses sentiments de profonde reconnaissance et de gratitude pour tout ce que vous avez apporté à votre Hôpital au cours de ces 40 ans.

Signé Gabriel Dépraz

On pourrait ajouter cette petite anecdote:

Alors qu'il habitait encore le Pont, appelé auprès d'un malade à Derrière la Côte, la tempête de bise et de neige rendait toute circulation impossible, il vint par le train avec la précaution de se munir de ses skis. Arrivé au Sentier, il s'en fut s'enquérir auprès d'Alexandre Paud de l'Union, celui-ci possédait un cheval et conduisait volontier le Dr Décombaz pour ses visites à domicile. Lorsque le Dr Rochat lui demanda si il le conduirait à l'adresse du patient, Alexandre, selon son habitude, se gratta la tête et répondit " mon pauvre Monsieur, par ce temps on ne met pas un animal dehors ". Alors Rochat avec tout son courage et surtout son sens de devoir enfourcha ses skis et s'en fut à travers la tempête. Ce grand modeste appliquait ainsi sa belle devise " le malade avant tout ".

L'exercice 1975 peut être caractérisé par des alternances d'ombre et de lumière assez contrastées. Les lumières auraient été évidemment dominantes si, comme prévu, les travaux de construction du Hôme avaient pu débiter. C'était compter sans une opposition très véhémente qui s'est manifestée contre le projet. Pourtant il était prêt à être intégré dans le plan hospitalier Vaudois. L'erreur fondamentale a été le lancement d'un référendum par un groupe d'opposants. Ce référendum visait la participation financière des Communes qui était de frs 40.- par habitant, condition posée par l'Etat pour l'obtention des subsides cantonaux et fédéraux. Non seulement le sens de la votation a été dévié, mais on s'est engagé dans une impasse dont il est difficile de sortir. Par ailleurs les belles promesses de opposants de présenter un contre-projet plus rationnel, mieux adapté et moins coûteux... se sont aussi évanouies. Après le vote négatif de la population, tout le travail du Comité directeur, du Conseil d'administration et des commissions tombe à néant. C'est une grosse somme de travail et de dévouement désintéressé pour rien.

Si le projet élaboré en vue de la construction d'une maison adaptée pour les personnes âgées a échoué en 1975, relancé par le Service de la Santé publique, il a fallu reprendre une nouvelle étude. L'avant-projet a été admis par le Conseil communal du Chenit en novembre 1977. Depuis lors les études sont menées activement. C'est ainsi que dans les avis officiels de la Feuille de la Vallée du 1 novembre 1978 nous pouvons lire:

Avis de concours.

Objet: Transformation et extension de l'Hôpital de la Vallée de Joux au Sentier.

\*\*\*\*\*

En son temps, le départ de Soeur Amélie, après 14 ans



En son temps, le départ de Soeur Amélie, après 14 ans de dévouement inlassable, a provoqué une restructuration administrative complète: mise en place de nouveaux statuts, création d'un organigramme de cahiers des charges pour tous les postes à responsabilité. La structure administrative se révèle, dès lors, très efficace.

C'est ainsi que l'exercice 1977 est caractérisé par une adaptation progressive face à cette organisation ébauchée en 1976. Une direction partagée entre l'Administrateur et le Doyen du Collège des médecins coiffe cinq départements à la tête desquels nous trouvons un chef de service.

Il est incontestable que l'application de ce nouvel organigramme a apporté des résultats positifs à tous les échelons de notre grande maison.

D'importants changements sont intervenus au cours de cet exercice. Après sept ans d'activité honnête et fructueuse et d'un grand dévouement, notre administrateur Monsieur Guy Gilliéron nous a quitté. Pour le remplacer le Conseil d'administration a choisi, entre plusieurs candidatures, celle de Monsieur Jean-Marc Hildbrand, avec entrée en fonction le 1 septembre 1977.

Monsieur Monachon, concierge depuis 40 ans, a acquis le droit à la retraite. Il fut l'homme de toutes les situations, sa serviabilité, sa disponibilité ont été appréciées de chacun. C'est Monsieur Charly Flaction, au service de l'Hôpital depuis 10 ans, qui a repris cette responsabilité dès le 1 janvier 1978.

Le mandat de Doyen du Collège des médecins, exercé jusqu'à la fin de 1977, par le Dr Convert, est arrivé à échéance. Il est remplacé dans cette fonction par le Dr L.Ch.Lecoultré. Le Dr Rochat assumant la tâche de vice-Doyen. Nous arrivons aussi à l'ère de la modernisation de la comptabilité. Une étude est en cours dans le cadre et en accord avec le G;H;R;V, la solution retenue devrait permettre l'introduction échelonnée de la comptabilité générale, facturation, salaires et comptabilité analytique.

Parmi les legs les plus importants <sup>reçus par l'Hôpital en</sup> ~~deçus par l'Hôpital en~~ des dernières années citons celui de Monsieur Albert Francis Piguet décédé à Genève le 22 mars 1977. Enfant de Brassus, plus précisément du Focher ( maison du Moulin) il a, selon testament olographe daté du 2 janvier 1977 légué à l'Hôpital de la Vallée de Joux l'intégralité de ses biens, entr'autre, ses parts de la source du Brassus, environ 1/10. Si on y ajoute les parts que nous avons reçues de feu Louis-Elisée Piguet, l'Hôpital se trouve propriétaire des 3/10 de la dite source.

A ces parts il faut ajouter d'autres biens de valeur, notamment un magnifique piano à queue "Steinway" et une importante somme en espèces. Le tout est estimé à frs 350 000.-, déduction faite des frais et droits de succession prélevés par la République du Canton de Genève soit : frs 53 230.- .

A ce jour, le dernier legs reçu est celui de Feu Francis Aubert soit: sa maison sise à Chez le Maître avec tout ce qui était dedans plus deux parcelles de champ. La direction de l'Hôpital a décidé de réaliser ces biens par voie de mise publique: pour le mobilier le samedi 2 décembre 1978. Par un froid très vif, les divers meubles et objets très anciens étaient échus à des prix parfois étonnants. Ils ont fait la joie de quelques amateurs et ont été collectés par d'autres collectionneurs d'antiquité. <sup>en quelques collections</sup> ~~le sourire du vainqueur.~~ <sup>de collectionneurs d'antiquité</sup>



Pour la maison la mise a lieu dans un climat plus tempéré, à l'Hôtel de la Lande au Brassus. La mise à prix était fixée à frs 55 000.-. La vente étant assortie d'une clause d'achat: Achat pour résidence secondaire: exclu.

Dans sa séance du 27 février 1978, le Conseil communal du Chenit a adopté les nouveaux statuts de l'Hôpital.

Quelques changements sont intervenus au sein du Conseil et du Comité directeur.

Ont quitté le Comité directeur: Messieurs Gabriel Dépraz membre du Conseil depuis 1947, puis président depuis 1950.

Louis Meylan caissier depuis 1956.

Marcel Golay membre du Conseil depuis 1964 puis secrétaire.

Une nouvelle équipe a alors pris le relèvement avec à sa tête Monsieur André Aubert président.

Par un retour en arrière, relevons en rendant hommage bien mérité à tous ceux qui, depuis 1866 à nos jours, ont oeuvré avec amour pour que soit et demeure cette belle institution qui a nom "Hôpital de la Vallée de Joux". Ceci au prix de leur dévouement inlassable et désintéressé. Nous ne leur dirons jamais assez notre profonde reconnaissance. Parmi eux citons entr'autres:

Monsieur / M. Golay	président de la fondation	de 1873 à 1875.
"	Rapin Pasteur	" de 1876 à 1879.
"	Jules-Clivier Nicole	" de 1880 à
"	F. Massy-Meylan	" en 1925
"	John Reymond Gérant du Fond	jusqu'en 1928
"	Léon Aubert	" de 1929 à 1934.
"	Puis président lors de la construction	jusqu'en 1933.
"	Paul Givel	Président du Conseil de 1934 à 1941.
"	André Meylan	" de 1942 à 1949..
"	Gabriel Dépraz	" de 1950 à 1978.
"	André Aubert	" de 1978
Direction:	Soeur Antoinette Jäggi	de 1934 à 1962.
	Soeur Amélie Bocion	de 1963 à 1975.
Médecin-chef	Dr James Fochat	de 1934 à 1962.
"	Dr Louis Charles Lecoultre	de 1962 à 1967.
"	Dr John-Henri Piguet	de 1968 à 1972.
Doyen	Dr Blaise Convert	de 1973 à 1977.
"	Dr Louis-Charles Lecoultre	de 1978
Administrateur	Monsieur Guy Gilliéron	de 1971 à 1977.
"	Monsieur Jean-Marc Hildbrand	de 1977 1981

Souhaitons que, comme par le passé, l'Hôpital Combier puisse remplir son mandat et son oeuvre charitable, dans le sens de l'idée Georges-Henri Piguet, auprès de tous ceux qui une fois ou l'autre, auront besoin de ses services.

En 1984 il fêtera son 50ième anniversaire. Gageons qu'il rendra encore service bien au-delà.  
Ainsi fait par Marcel Golay-Caillet ancien secrétaire.